



# Licence professionnelle Conception et mise en oeuvre de projets culturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception et mise en oeuvre de projets culturels. 2011, Université du Maine. hceres-02039611

**HAL Id: hceres-02039611**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039611>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002281

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité : Conception et mise en œuvre de projets culturels

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle est portée par la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines en partenariat (convention) avec le lycée Victor Hugo de Château-Gontier. Elle s'intègre dans une offre cohérente proposée par cette UFR qui comprend une seconde licence professionnelle « Médiateur du patrimoine : Activités éducatives et culturelles » et un master « Valorisation du patrimoine culturel et développement local ». Elle a pour objectif d'apporter de solides bases en histoire culturelle (histoire de la musique, de la danse, des arts), des connaissances en sociologie et en politique de la culture, et une bonne formation professionnelle théorique et pratique dispensée par des professionnels.

Les métiers visés sont ceux de chargé d'action culturelle dans les collectivités territoriales, les centres culturels et les associations, chargé de programmation dans les établissements culturels à toutes les échelles territoriales (région, département, communauté de communes, commune), gestionnaire d'événements et de propositions culturels (festivals, expositions, musées...), collaborateur de la direction d'un centre culturel, d'un théâtre, d'un cinéma, d'un festival, ou encore d'un commissaire d'exposition, d'un responsable d'animation culturelle, d'un gestionnaire de projets culturels, animateur de politique culturelle dans une entreprise privée, publique ou une collectivité, médiateur culturel.

Les débouchés se situent donc à la fois dans le secteur public, en particulier les collectivités territoriales (par voie de concours ou contrat), le secteur associatif, voire le secteur privé. Cette formation suppose des candidats, comme préalable, un minimum d'expérience bénévole dans le domaine culturel. Elle est une voie particulièrement intéressante de professionnalisation pour des étudiants suivant une licence générale des domaines « Arts, lettres et langues » et « Sciences humaines et sociales ».

Son attractivité est très forte (8 à 9 dossiers pour une place) et étendue au plan national. L'entrée en est donc fortement sélective. Elle présente deux particularités ; d'une part, la formation se déroule sur deux sites successifs : un premier semestre de formation au Mans, un second à Château-Gontier. Elle comprend aussi deux stages l'un de deux semaines en février, l'autre de trois mois de mai à juillet. D'autre part, elle est offerte en présentiel pour les étudiants inscrits en formation initiale, et aussi en formation à distance (FOAD) pour les stagiaires de formation continue (cette formation existe d'ailleurs depuis 2001 sous cette forme).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33 (19+14)
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	30 % - 50 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 à 70 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) * Fiabilité limitée des données.	80 %

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation porte à la fois sur un bilan et sur un projet, puisque l'équipe pédagogique (rejointe par des professionnels) propose une version modifiée de la formation actuellement ouverte. Ces importantes modifications ne sont pas imposées par un mauvais bilan mais dans le souci d'améliorer encore la formation afin de la rendre plus efficace sur le plan de l'insertion de ses diplômés. En effet, le bilan est bon, voire très bon. L'attractivité de la formation est très forte et cette licence a une visibilité nationale avérée. Le pré requis d'avoir une activité bénévole ou non dans le domaine artistique et culturelle est parfaitement adaptée à l'objectif de cette formation. On pourrait néanmoins envisager que les professionnels participent à la sélection. De plus, elle a le grand mérite d'accueillir une forte proportion d'étudiants venus de licences générales du domaine artistique et littéraire. Le taux de réussite est très bon et l'insertion professionnelle (même si la fiabilité des données fournies n'est pas clairement affirmée) satisfaisante. Ce bilan favorable doit beaucoup à la qualité et à l'intensité des relations nouées avec le tissu culturel local tant sur la ville du Mans que sur celle de Château Gontier. On peut citer en particulier le partenariat avec la scène nationale Le Carré. Cette intégration des professionnels dans la formation est manifeste à tous les niveaux. Elle est à l'origine même du diplôme, on la retrouve évidemment dans l'enseignement, l'accompagnement des étudiants et dans le pilotage puisque l'équipe pédagogique sait s'élargir en tant que de besoins aux professionnels impliqués dans la formation.

Les points d'attention, plus que de véritables points faibles, portent sur la baisse continue du recrutement en formation continue à distance (aucune explication donnée), les variations importantes du recrutement en provenance des licences générales (même si la proportion reste toujours honorable). Il fallait y ajouter -remarque commune avec l'autre licence professionnelle portée par la même UFR- la césure totale entre le premier semestre organisé au Mans en Faculté et le deuxième semestre réalisé à Château Gontier en lycée, césure géographique mais surtout pédagogique avec une première partie aux enseignements universitaires très classiques et la seconde totalement dévouée à la professionnalisation.

La maquette propose donc une forte évolution du semestre initial en l'enrichissant de diverses activités allant dans le sens d'un rééquilibrage en faveur de la professionnalisation et il faut s'en féliciter. Il faudra néanmoins veiller à ne pas encore alourdir une licence au volume horaire déjà impressionnant et particulièrement exigeante. Le renforcement de la dimension professionnelle devrait ainsi aider les diplômés à trouver un emploi, même si la situation actuelle est fortement dégradée dans ce domaine. Sur ce point, les données du suivi d'insertion sont encore insuffisantes.

En conclusion, il convient d'insister sur la qualité du pilotage de cette formation qui doit beaucoup au dynamisme de l'équipe pédagogique et de ses responsables. En témoigne un dossier très complet et où l'on perçoit bien la démarche conduite en vue d'améliorer une formation de qualité mais confrontée à une situation actuellement dégradée sur le plan des débouchés.

- Points forts :

- Une très bonne assise régionale dans le domaine de la culture.
- La très forte attractivité et la réelle diversité du recrutement.
- Les évolutions proposées par une équipe pédagogique très dynamique et réactive.
- L'ouverture à la formation continue *via* la formation à distance.

- Points faibles :

- L'actuelle dichotomie entre les deux semestres (malgré les efforts entrepris).
- Une insertion professionnelle déséquilibrée (correcte du côté communication, faible du côté gestion).
- Une insuffisante formalisation des partenariats.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de continuer l'effort de professionnalisation déjà entrepris afin de rééquilibrer les deux semestres de la formation, tout en veillant à ne pas l'alourdir car la « barque » est déjà fort chargée. Les modifications proposées pour le nouveau contrat étant importantes, la mise en place d'un conseil de perfectionnement (même si l'équipe pédagogique élargie a joué et joue ce rôle) serait très utile. Il en est de même de la formalisation des partenariats. Le suivi des diplômés est à renforcer, de même que celui du recrutement (variations du recrutement en provenance des licences générales et baisse tendancielle du public de formation continue).